



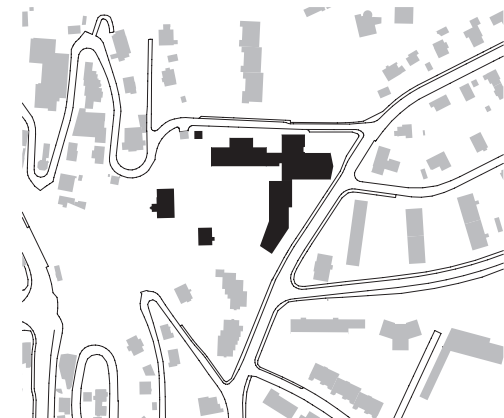
Architecture

Historique

En 1958, la maison provinciale pour la Suisse romande est construite par les architectes Rosset et Matthey au chemin des Kybourg 20, afin de pouvoir mieux accueillir les jeunes novices et les sœurs malades et âgées. La chapelle du couvent servira d'église paroissiale jusqu'à la construction en 1978 de l'Eglise St-Paul. En 2005, la chapelle a été rénovée et assainie sur la base du standard Minergie. Le secteur pour sœurs malades et âgées est ensuite devenu un secteur de type EMS faisant partie de l'institution de soins pour religieuses et religieux de Fribourg (ISRF). Au début 2011, La communauté décide de planifier la rénovation des bâtiments et la construction d'une aile du type EMS pour les sœurs âgées. Le projet a été mis à l'enquête le 26 mars 2013 et le permis de construire a été délivré le 3 octobre 2013. Les travaux ont débuté en janvier 2014 et se sont terminés pour le secteur EMS au printemps 2015 et pour le secteur congrégation en été 2016.

Site

La parcelle est située en ville de Fribourg dans le quartier résidentiel du Schönberg, essentiellement caractérisé par l'implantation d'habitations de moyenne à forte densité. La parcelle possède un grand jardin aménagé, dont une partie des bâtiments bénéficie d'une vue imprenable sur la vieille ville et la cathédrale.



Programme

Le projet consiste à l'assainissement global et la construction d'un secteur médicalisé de 34 chambres, tout en laissant la possibilité de créer, à moyen terme, 19 chambres médicalisées supplémentaires dans le bâtiment existant.

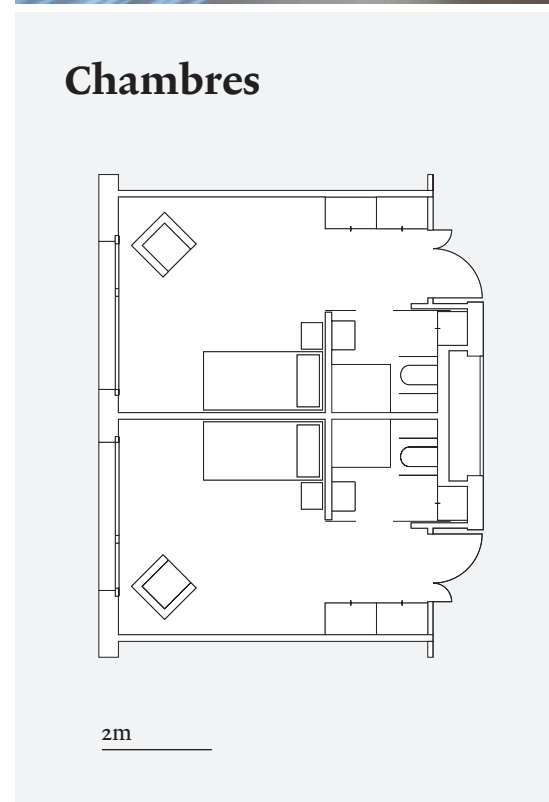
Concept

Après analyse du bâtiment existant et des extensions potentielles, il s'est avéré que l'aile est du couvent, non fonctionnelle pour l'affectation envisagée, devait être démolie et reconstruite afin de répondre au standard actuel d'un EMS. Le secteur de l'église et l'aile ouest existante pouvant recevoir, après transformation, la communauté des sœurs valides. L'espace extérieur du jardin est de ce fait mieux défini et protégé du trafic de la route. Au rez-de-chaussée, dans la nouvelle cafétéria la grande baie vitrée permet de garder cette relation avec le jardin réaménagé et la villa du début du 20e siècle. Aux étages les dégagements sont modulés avec les espaces communautaires ayant une relation directe avec l'extérieur. Les chambres des résidentes se développent en 2 groupes par étage côté jardin le long de ce dégagement.

Architecture et matériaux

La volonté architecturale est de créer une unité entre les anciens bâtiments et le nouveau secteur en utilisant le même matériau de façade et la même teinte des crépis afin de contribuer à la cohérence de l'ensemble du complexe. Pour les espaces intérieurs, les circulations et espaces communautaires sont réalisés avec des matériaux résistants et d'entretien facile: sol en granulé de caoutchouc naturel gris, mur en tapisserie de fibres peintes en blanc et plafond en laine minérale blanche. Les chambres de l'EMS, plus intimistes, ont des sols en parquet, des murs en fibres peintes et des plafonds en plâtre blanc. Les portes des chambres sont de couleurs différentes côté couloir pour chaque étage, afin que les résidentes puissent mieux se repérer dans le bâtiment.

Eric Lateltin
LATELTIN & MONNERAT ARCHITECTES
SIA SA



Chambres



Programme

Nouveau bâtiment	24	chambres médicalisées (ISRF)
Bâtiment rénové	10	chambres médicalisées (communauté)
Total	33	chambres (communauté)

Bâtiments au standard Minergie
Panneaux solaires sanitaires 50m2

Cubes et surfaces

Volume bâti (SIA 416)	nouveau bâtiment	11'442 m3
Volume bâti (SIA 416)	bâtiment rénové	13'762 m3
Volume bâti (SIA 416)	total	25'204 m3
Surface de plancher (SIA 416)	nouveau bâtiment	3'618 m2
Surface de plancher (SIA 416)	bâtiment rénové	4'966 m2
Surface de plancher (SIA 416)	totale	8'584 m2

Intervenants

Maître de l'ouvrage

Sœurs de charité de la Sainte-Croix d'Ingenbohl Fribourg

Utilisateurs

Communauté des Sœurs d'Ingenbohl

ISRF
Institution de santé pour religieuses et religieux Fribourg

Diverses communautés

Commission de bâtisse

Mère supérieure Louise-Henri
Soeur Marie-Claude
Soeur Marie-Agnès

Mandataires

Architectes
Lateltin & Monnerat
Architectes SIA SA
Fribourg

Ingénieur civil
DMA SA
Fribourg

Ingénieur chauffage et ventilation
Chammartin & Spicher SA
Givisiez

Ingénieur sanitaire
Duchain SA
Villars-sur-Glâne

Ingénieur électricité
Christian Risse SA
Givisiez

Ingénieur acousticien et physique du bâtiment
AAB SA
Genève

Ingénieur géomètre
Pascal Bongard SA
Fribourg

Architectes paysagiste
Paysagestion SA
Lausanne

Photographe
Philippe Joner
Romont

Graphisme
Billy Ben
Bénédict Rohrer
Fribourg



Sœurs de charité
de la Sainte-Croix
d'Ingenbohl



Sœurs d'Ingenbohl en pays de Fribourg

Hier

Au 19^{ème} siècle, la pauvreté est grande en Suisse, le travail des enfants une réalité et la mendicité un moyen d'existence pour beaucoup. Alors que la fermeture des couvents est de rigueur dans plusieurs cantons, le P. Théodose Florentini, capucin, touché par les besoins sociaux de son temps, fonde notre Institut religieux. Mère Marie-Thérèse Scherer en est la première supérieure générale.

Etonnamment, les Sœurs sont demandées loin à la ronde. Très tôt, elles franchissent les frontières du pays, puis du continent. La Suisse romande n'est pas en reste. Les cantons catholiques romands – en particulier celui de Fribourg – font appel aux services de nombreuses congrégations religieuses dont la nôtre. Ces congrégations œuvrent dans des secteurs les plus variés, jusque dans les régions les plus reculées du canton; certaines depuis plusieurs siècles: ainsi les Sœurs Ursulines, les Sœurs Hospitalières, les Sœurs de Saint Vincent de Paul, sans compter les monastères.

Quant aux Sœurs d'Ingenbohl, de 1857 à ce jour, elles ont travaillé au service de la population fribourgeoise dans 66 localités: 41 dans la partie francophone du canton et 25 dans la partie germanophone. Elles répondent à des besoins multiples dans les domaines éducatif, sanitaire, social et pastoral.

Aujourd'hui

Les besoins des populations ont changé et, avec eux, les réponses à donner. Avec la diminution des vocations religieuses, les services assumés par elles pendant des siècles, sont repris par l'Etat et des laïcs.

Pourtant, la mission des religieuses, elle, continue. Des besoins nouveaux se manifestent «ad extra et ad intra». Les congrégations s'orientent vers de nouvelles formes de services. Pour nous, ce sont: la prise en charge de nos Sœurs âgées et malades, l'accueil, l'écoute,

l'accompagnement de personnes en difficulté, les échanges de courriels tous azimuts avec des gens souvent désemparés, en quête de contacts et de conseils, les visites aux malades et aux prisonniers, des services auprès des migrants en collaboration avec des ONG et autres congrégations religieuses etc.

La création de l'ISRF en 2010 – Institution de santé pour religieuses et religieux du canton de Fribourg (voir article de Me Jean-Christophe a Marca) –, la construction d'un nouveau secteur EMS et la rénovation de notre Maison provinciale que nous inaugurons aujourd'hui s'inscrivent, elles aussi, dans une ligne «des besoins du temps»: les locaux anciens ne répondaient plus, ni aux normes techniques de sécurité, ni aux exigences actuelles d'un EMS. Parallèlement, le nombre de personnes demandeuses de soins ne cessait d'augmenter. Dans notre décision, la prise en compte des besoins spécifiques des Sœurs et Frères âgés et malades, notre volonté de continuer à leur assurer un milieu de vie adapté à leur vocation, le travail exigeant des personnels soignant et d'intendance, et l'affectation future des bâtiments ont été des critères importants.

Si cette belle réalisation a pu voir le jour c'est grâce à une réflexion largement concertée, au travail consciencieux de nombreux corps de métiers et aux soutiens multiples, y compris financiers, de nombreuses personnes et Institutions. Qu'elles soient, ici, vivement remerciées.

Demain

Une maison, qui plus est, abrite des vies fragilisées par l'âge et la maladie, n'est jamais totalement terminée. C'est la raison pour laquelle «sa construction, intérieure surtout» restera un constant «besoin du temps» appelant des réponses sans cesse nouvelles. Cette maison sera sans doute appelée à «étendre ses cordages.» Is. 54,2 pour un accueil toujours plus large, toujours nouveau, surprenant peut-être.

Mon souhait le plus profond: qu'elle reste «ouverte aux besoins du temps.»

Sr Louise-Henri Kolly

Supérieure provinciale, Fribourg
le 30 Septembre 2016



Institution de santé pour religieuses et religieux Fribourg

Encouragée par l'Association de communautés de vie religieuse reconnue par l'Église catholique dans le canton de Fribourg (ASCOREF) et fondée en 2010 par la volonté commune de la Province Romande des Sœurs de charité de la Sainte Croix d'Ingenbohl, de l'Œuvre de Saint-Paul et de l'Institut Sainte-Ursule, l'Institution de Santé pour religieuses et religieux Fribourg (ISRF) a pour but d'accueillir des religieuses et religieux âgés en situation de dépendance afin de leur assurer des soins et un accompagnement par un personnel compétent. Les soins prodigués sont à la base ceux de nursing et d'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne. Ils s'étendent également aux traitements curatifs de nature légère ainsi qu'aux soins palliatifs. L'ISRF exprime la volonté des communautés religieuses fondatrices, auxquelles se sont jointes le Monastère de la Visitation Sainte Marie et la Province suisse des Sœurs de la Sainte Croix de Menzingen, de soigner leurs membres âgés et malades au sein de congrégations religieuses et de les accompagner jusqu'en fin de vie dans leur environnement habituel.

Le recours à des professionnels de santé extérieurs aux communautés n'a fait qu'augmenter depuis les années 1990, plaçant les congrégations religieuses devant le véritable défi du financement des soins non remboursés par les assurances-maladie. Depuis 2013 dans le canton de Fribourg, les soins dispensés dans les services infirmiers des Instituts religieux, réorganisés en EMS par l'ISRF, sont reconnus et soutenus par les pouvoirs publics, ce qui diminue sensiblement les coûts restant à charge des communautés religieuses des résidents.

Comme les deux autres sites de l'ISRF, dans les couvents de l'Institut Sainte-Ursule et de l'Œuvre de Saint-Paul, le nouveau bâtiment mis à la disposition de l'ISRF par la Province Romande des Sœurs de charité de la Sainte Croix d'Ingenbohl est un espace regroupé et dédié

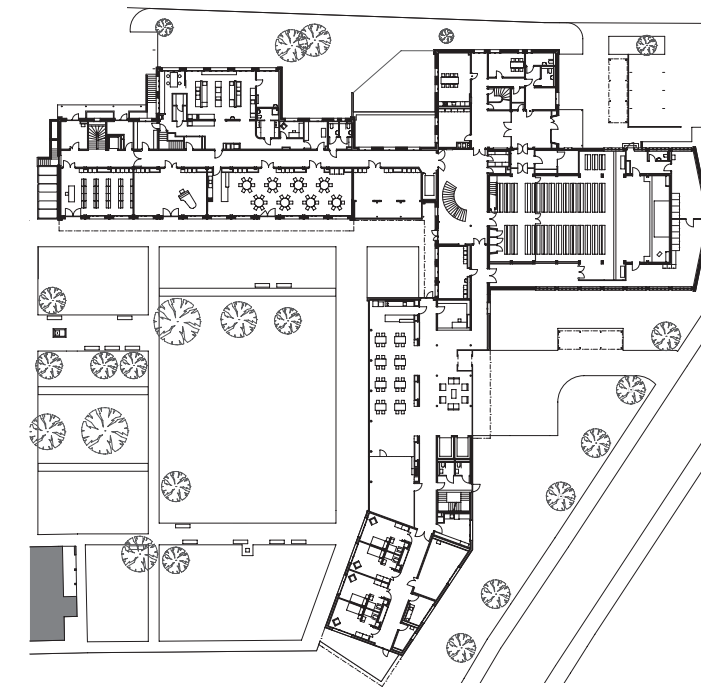
aux soins. Aucune séparation physique avec les autres locaux occupés par les sœurs plus jeunes n'a été construite, de manière à permettre et encourager les échanges. La vie dans les centres de soins reste ainsi fortement influencée par celle des congrégations respectives. La prière et l'eucharistie quotidienne continuent d'occuper une place prépondérante. Les grandes fêtes des congrégations sont célébrées en commun et différentes activités ou repas communautaires sont ouverts à tous les résidents qui souhaitent ou peuvent y participer.

A ce jour, l'ISRF accueille 67 résidents, dont 3 religieux, provenant de 17 congrégations religieuses différentes. Depuis sa création, 174 résidents de 31 congrégations religieuses différentes ont pu ainsi être soignés dans les trois sites EMS de l'ISRF qui emploie 74 personnes, soit presque 53 équivalents pleins temps, conduites par un directeur et une infirmière-chef nommés pour l'ensemble de l'institution. Le conseil d'administration de l'ISRF, sa direction et ses collaborateurs adressent leur plus vive gratitude à la Province Romande des Sœurs de charité de la Sainte Croix d'Ingenbohl pour la réalisation concertée et la mise à disposition de ce nouveau et magnifique bâtiment si bien dédié aux soins adaptés de leurs résidents.

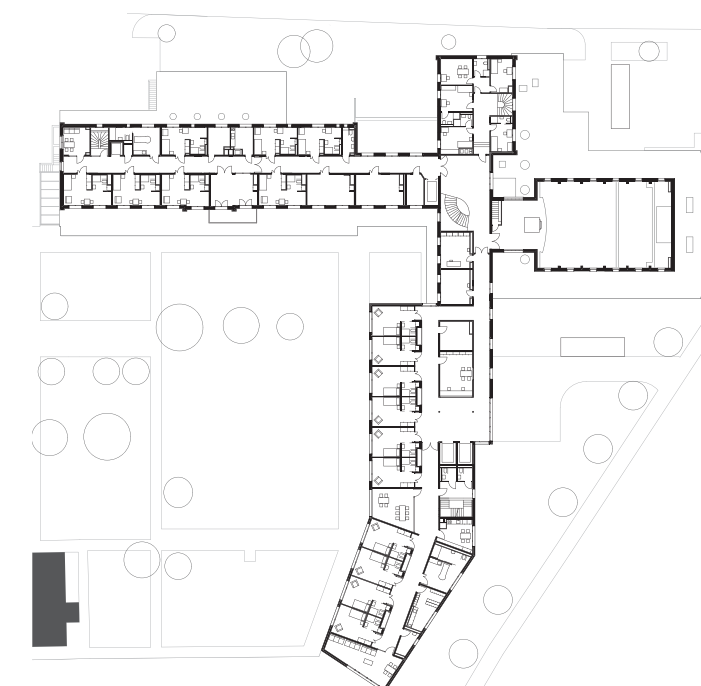
Jean-Christophe a Marca

Président du Conseil d'administration de l'ISRF

Rez



Etage



20m

